

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 17 février, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} session ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 31 janvier 2022

Date affichage : 18 février 2022

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 14 Pour : 14

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Annie CHARRASSIER, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Marc LIONARD, Christophe METREAU, Claire RAMBEAU-LEGER, Simone ARAMET, Gaëtan BUREAU, Nathalie CHATEFAU et Didier MOUCHEBOEUF

Etait excusés : Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Raymond NUVET et Claude NEREAU

Madame Sophie BRODUT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : **Aménagement d'une chicane située rue de Marcadier à Montguyon**
 Autorisation de signature de la convention établie entre le SDV17 et la commune

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune doit procéder à l'aménagement d'une chicane rue de Marcadier.

Une mission d'esquisse doit être faite. La commune missionne le Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime (SDV17).

Le montant de la mission d'esquisse est fixé forfaitairement à 580,00 euros HT

Monsieur Le Maire demande aux membres l'autorisation de signer la convention relative à la mission d'esquisse dans le cadre de l'aménagement d'une chicane rue de Marcadier sur la commune pour un montant forfaitaire de 580,00 euros HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- **DE VALIDER** l'aménagement d'une chicane rue de Marcadier à Montguyon,
- **D'ATTRIBUER** la mission d'esquisse au Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime (SDV17) pour un montant de 580,00 euros HT,
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire de signer la convention établie entre la commune et le Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime (SDV17).

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF

